



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 6 mai 2019, le règlement suivant a été adopté :

- Règlement 2019-337 abrogeant le règlement 2017-310 décrétant la création d'une réserve financière pour financer les dépenses liées aux services d'aqueduc et d'égouts

Ce règlement est entré en vigueur le 22 mai 2019, suite à l'émission du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement tenue le 21 mai 2019.

Ce règlement est déposé au bureau de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné à Crabtree ce, 22 mai 2019

Pierre Rondeau

.....
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Pierre Rondeau

Je soussigné(e),
Nom
....., secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le : **22 mai 2019** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **22 mai 2019**

.....
Pierre Rondeau